

Département de la Marne

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE FAGNIERES

Nombres de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
26	29	27

CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 Novembre 2010

N° 2010- 62

Date de la convocation
17/11/2010

Date d'affichage
17/11/2010

OBJET DE LA DELIBERATION

**DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'ETOILE SPORTIVE DE FAGNIERES
POUR L'ACQUISITION D'UN MINIBUS
DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Le 26 novembre 2010 à 20 h 30 le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur BIAUX Alain, maire.

Présents : M. BIAUX Alain, maire.

Mmes DETERM Dominique, LE LAY Chantal, ROLLET Marie France,

MM. BISSON Dominique, FENAT Denis, adjoints.

Mmes GABREL Corinne, GERARDIN Agnès, LEFORT Claudine, LEMERE Sylvie

MILLOT Bernadette, STEVENOT Dominique, THILLY Monique.

M. ANTUNES José, BESSON Thierry, CALLIOT Daniel, CARRASCO Guy, CHOUARD Jean Michel, DENIS Joseph, FAUCONNET Gérard, LHENRY Hervé, PERNET Pierre, PEROT Jean-Claude, PIERRON Jacques, SARTELET Alain, SMITH William

Excusés :

Mme MOREAU Agnès qui donne pouvoir à Mme GABREL

Absents :

Mme CORREIA Véronique

Mme DORTA-BERMEJO Marie Thérèse

Secrétaire de séance : M. Hervé LHENRY

M. LHENRY expose que dans le cadre de ses rencontres de foot-ball, l'Etoile Sportive de Fagnières, doit souvent transporter plusieurs équipes en même temps, à raison de plusieurs fois par semaine.

L'ESF utilise son propre véhicule de 9 places, le minibus de la commune, ainsi que les véhicules personnels des bénévoles.

L'ESF subit la baisse constante de la participation de ces bénévoles.

Elle envisage en conséquence l'acquisition d'un second véhicule de 9 places.

Il s'agirait d'un modèle Opel « VIVARO, LUDOSPACE », diesel, de 40 000 Km, d'un prix de 17 000 €

Plan de financement :

ESF : 1 000 €

Fédération Française de Football : 8 000 €

Conseil Général : 5 000 €

Commune de Fagnières : 3 000 €

L'ESF s'engagerait en contrepartie à apposer le logo de la Ville de Fagnières sur le véhicule.

Si vous êtes d'accord sur la proposition de cette subvention, il conviendrait de procéder à la décision modificative budgétaire suivante :

Section d'investissement Dépenses

Abonder le compte 204/2042/01

Subvention d'équipement aux personnes de droit privé 1 215 €

Prélever sur le compte 020

Dépenses imprévues 1 215 €

Avis favorable de la commission des finances.

Il vous est prié de bien vouloir en délibérer.

Adopté à la majorité avec 2 voix contre et une abstention.

Acte rendu exécutoire

Fait à Fagnières, le 30 novembre 2010

Après dépôt en Préfecture

Le Maire
Alain BIAUX

Le

et publication du